



03-2009



Politique de croissance éprouvée plutôt qu'activisme

L'effondrement de l'économie mondiale touche de plein fouet la Suisse, axée sur l'exportation. economie suisse préconise une politique économique et de croissance orientée sur le long terme plutôt que des programmes conjoncturels tous azimuts. Il est indispensable aussi de combattre le développement des tendances protectionnistes. Nos autorités sont appelées à défendre fermement les intérêts nationaux. [suite »](#)



Pascal Gentinetta
Directeur economie suisse

Halte aux augmentations d'impôts et de taxes !

La situation est paradoxale. D'un côté, les idées de nouvelles dépenses dans le cadre de programmes conjoncturels semblent sans limites. De l'autre, l'Etat et les entreprises qui lui sont proches planifient avec désinvolture des hausses d'impôts, de taxes et de prix, précisément au moment le moins opportun d'un point de vue conjoncturel. Les CFF se sont finalement ravisés, mais dans le cas de la Poste, il a fallu que le Surveillant des prix intervienne, sous la pression d'economie suisse. La direction de la SSR caresse aussi l'idée d'augmenter la redevance au lieu de s'atteler à l'assainissement nécessaire de ses structures.

Quant au relèvement temporaire de la TVA pour financer l'AI, planifié au 1er janvier 2010, il arrive au moment le moins propice du point de vue de la politique conjoncturelle. Il se traduirait par une hausse d'impôts de 1,2 milliard de francs par an, qui affaiblirait une demande indigène encore relativement robuste !

Cette liste n'est pas exhaustive : on pourrait y ajouter en effet les projets d'augmentation de la taxe CO2 et de la redevance hydraulique, ou encore la menace d'une hausse du taux de cotisation en faveur des allocations pour pertes de gain. Dans la situation économique actuelle, des hausses d'impôts et de taxes auraient un effet contre-productif sur la consommation et les investissements et seraient nuisibles pour notre économie.

Libéralisation du marché postal : quo vadis ?

Après la réforme postale de 1998, on avait prédit des temps difficiles. Il s'agissait de relever plusieurs défis, dont la tendance à la substitution du courrier par de nouvelles technologies, la libéralisation du marché et le poids financier de la desserte de base. Pourtant, les affaires postales se portent bien, du moins du côté de La Poste Suisse. [suite »](#)

Graphique du mois: financement peu transparent des infrastructures de transport

Allègements fiscaux pour les familles avec des enfants

Fin janvier 2009, le Conseil fédéral a soumis en consultation un nouveau projet sur l'imposition des familles, laissant de côté un changement de système radical qui ne réunirait pas de majorité politique à l'heure actuelle. economie suisse salue les mesures proposées, qui allègent de manière ciblée l'imposition des familles avec enfants et permettent une meilleure conciliation du travail et de la vie de famille. [suite »](#)

Schengen désormais en vigueur dans les aéroports

La Suisse fait partie de l'espace Schengen depuis le 12 décembre 2008. Depuis cette date, les contrôles de personnes systématiques aux frontières sont supprimés sur les frontières terrestres. Désormais, les mesures sont aussi mises en œuvre dans les aéroports. Depuis le 29 mars 2009, il n'y a plus de contrôle des passeports pour les personnes voyageant entre les Etats de Schengen. [suite »](#)

La colonne de Bruxelles: Bienvenue à François Baur

Abaisser le taux de conversion pour garantir le 2e pilier

economie suisse soutient la baisse du taux de conversion dans la prévoyance professionnelle. Cette mesure vise à adapter les rentes à l'allongement de l'espérance de vie et aux perspectives de rendement. On consolidera ainsi le 2e pilier durablement. [suite »](#)

Via-sicura: de la mesure svp

La procédure de consultation relative à Via sicura, le programme d'action visant à augmenter la sécurité routière, s'est terminée à la mi-mars. economie suisse approuve son objectif, améliorer la sécurité, mais plaide pour des mesures proportionnées. L'organisation rejette fermement le financement via un relèvement de l'impôt sur les véhicules à moteur. [suite »](#)

Priorités de nos membres: Association des entreprises électriques suisses (AES)

Deuxième réunion de la Commission économique mixte Suisse-Brésil

Les marchés d'Amérique latine sont importants pour l'économie suisse. Comme le montrent les exemples du Venezuela et du Brésil, les pays de ce Continent connaissent une évolution très différente sur le plan de la politique économique. [suite »](#)

Résurgence du protectionnisme : tous les regards sont tournés vers le Comité d'investissement de l'OCDE

La tendance consistant à prendre des mesures protectionnistes contre des investisseurs directs étrangers menace d'affaiblir sensiblement ce qui est probablement le principal facteur de croissance de l'économie mondiale. [suite »](#)

Portrait d'une PME: Plastoil, quand le plastique devient pétrole

Climat : perspectives des négociations internationales

Le protocole de Kyoto arrive à échéance en 2012. Avec l'accession à la présidence de Barack Obama, les Etats-Unis sont de retour à la table des négociations. [suite »](#)

Transport de marchandises Suisse-UE : pas de nouvelles entraves

Les négociations entre la Suisse et l'UE sur la règle des 24 heures sont terminées: Les deux parties ont paraphé l'accord sur le transport de marchandises. Ainsi, l'annonce préalable ne sera pas obligatoire pour le commerce bilatéral. On évitera ainsi des entraves aux échanges et aux passages des frontières. [suite »](#)

Rail 2030 : l'économie propose un nouveau concept de financement

Le développement du réseau ferroviaire se poursuit. Les investissements dans le cadre du projet Rail 2030 pourraient atteindre 21 milliards de francs. Afin que des projets puissent être financés et réalisés rapidement, economiesuisse propose un nouveau concept. [suite »](#)

ICC appelle le G20 à rejeter le protectionnisme

Pour surmonter la crise financière mondiale, les pays doivent résister aux pressions protectionnistes croissantes et intensifier la coopération multilatérale. [suite »](#)

Imprimer toute la newsletter (PDF)

Agenda

- 15.04 Révision de la loi sur la poursuite pour dettes et la faillite (LP) : procédure d'assainissement
- 02.06 Révision totale de la loi sur le contrat d'assurance
- 04.09 Journée de l'économie

Publications

- » dossierpolitique : Imposition des familles - nouvelle proposition soumise à consultation
- » dossierpolitique : Accord de libre-échange dans le secteur agroalimentaire avec l'UE
- » Newsletter echofemme : Plans de relance, une solution miracle ?
- » Consultation : Révision de la loi sur le CO2
- » Communiqué de presse : Partenariat pour CFF Cargo : préserver la concurrence dans le transit alpin
- » Communiqué de presse : Angelo Geninazzi, coordinateur d'economiesuisse pour la Suisse italienne
- » Communiqué de presse : Financement des Transports : respecter le principe de causalité au lieu d'augmenter les impôts
- » Communiqué de presse : Pour la défense de la place économique suisse
- » Rapport annuel : Rapport annuel 2008-2009
- » Etude : Les entreprises et le droit de la concurrence: évaluation de la loi sur les cartels

Vous pouvez en tout temps vous désabonner de la newsletter.



Politique de croissance éprouvée plutôt qu'activisme

09.04.2009

L'effondrement de l'économie mondiale touche de plein fouet la Suisse, axée sur l'exportation. economiesuisse préconise une politique économique et de croissance orientée sur le long terme plutôt que des programmes conjoncturels tous azimuts. Il est indispensable aussi de combattre le développement des tendances protectionnistes. Nos autorités sont appelées à défendre fermement les intérêts nationaux.



Alors que l'an dernier a été un « annus horribilis » pour le secteur de la finance, 2009 le sera pour des pans entiers de l'industrie, a commenté Gerold Bührer, président d'economiesuisse lors de la conférence annuelle du 6 avril. « Une économie ouverte comme celle de la Suisse doit continuer de miser sur une politique de croissance à long terme », a-t-il affirmé. Entre autres conditions préalables, le renforcement de la confiance envers les institutions. economiesuisse a défini les priorités suivantes :

- En matière d'économie extérieure, la priorité doit aller à la mise en œuvre de la voie bilatérale avec l'UE, à la conclusion d'autres accords de libre-échange avec d'importants États tiers ainsi qu'à un engagement ferme contre la résurgence du protectionnisme dans le cadre de l'OMC.
- Dans le domaine de la formation et de la recherche, il importe de renforcer les EPF et les hautes écoles spécialisées et de promouvoir en particulier les sciences naturelles et les cursus techniques.
- Un approvisionnement en énergie concurrentiel et respectueux de l'environnement implique entre autres le remplacement à temps des centrales nucléaires en fin d'activité.
- Dans le domaine de la politique de concurrence, il faut poursuivre la libéralisation des marchés.
- Dans le domaine fiscal, il y a lieu de défendre bec et ongles les intérêts de la Suisse.

L'inscription de la Suisse sur une liste grise établie sur la base de critères arbitraires et discutables, malgré les concessions faites en lien avec le secret bancaire, est inacceptable aux yeux de M. Bührer.

Eviter l'activisme conjoncturel

Pascal Gentinetta, président de la direction, a critiqué l'activisme international en matière de politique conjoncturelle, appelant la Suisse à ne pas copier les erreurs faites à l'étranger. Bien des programmes conjoncturels adoptés sous la pression politique n'ont pas d'effet, voire se révèlent contreproductifs, quand ils ne sont pas ciblés, qu'ils entrent en vigueur trop tard ou qu'ils ont pour effet de maintenir des structures. A l'inverse, pratiquer une politique monétaire préventive, laisser agir les stabilisateurs automatiques et renoncer aux hausses d'impôts et de taxes, comme l'augmentation prévue de la TVA en faveur de l'AI, sont, selon M. Gentinetta, les instruments les plus efficaces dans la situation actuelle.

L'approche progressive du Conseil fédéral est soutenue. « Nous nous opposons vigoureusement à un affaiblissement du frein à l'endettement qui conduirait à des dérives », a précisé M. Gentinetta. L'accès aux capitaux est plus important que les programmes conjoncturels, en particulier pour les entreprises exportatrices et les PME. Il convient de suivre attentivement l'évolution sur le marché des crédits.

Après l'important recul des exportations, il faut s'attendre à un ralentissement sur le marché intérieur ainsi qu'à d'ultérieures corrections dans le secteur de la finance, a estimé Rudolf Minsch, chef économiste. L'évolution aux États-Unis reste décisive pour la reprise. L'augmentation du chômage à travers le monde pèse sur la consommation, et donc sur l'économie helvétique axée sur l'exportation. « La Suisse doit s'attendre à ce que les taux de croissance restent bas pendant plus de deux ans ».



Libéralisation du marché postal : quo vadis ?

09.04.2009

Après la réforme postale de 1998, on avait prédit des temps difficiles. Il s'agissait de relever plusieurs défis, dont la tendance à la substitution du courrier par de nouvelles technologies, la libéralisation du marché et le poids financier de la desserte de base. Pourtant, les affaires postales se portent bien, du moins du côté de La Poste Suisse.

Les idées reçues selon lesquelles la demande de services postaux va en se réduisant, que ces services sont déficitaires et qu'ils ne supportent pas la concurrence sont encore fortement ancrés dans les esprits. Mais cinq ans après l'ouverture complète du marché des colis et près de deux ans après la baisse à 100 g de la limite de monopole pour les lettres, la lecture du dernier rapport d'activité de La Poste Suisse est instructive. On peut en tirer les conclusions suivantes :

Evolution positive dans le segment des lettres

Le volume des lettres et des journaux acheminés par la Poste n'a pas reculé ces dernières années. Au contraire, il a légèrement augmenté. Entre 2000 et 2008, la hausse se monte à 1 %. Seul le volume des lettres adressées a diminué. Grâce à des structures et à des processus efficaces ainsi qu'à un monopole étendu, La Poste Suisse a pu augmenter de manière significative le rendement du chiffre d'affaires dans le segment des lettres.

Marché des colis : parts de marché stables

Sur le marché libéralisé des colis, le client suisse est resté largement fidèle à La Poste Suisse. La part de marché de cette dernière atteint toujours 75 %. Dans le segment des lettres, les nouveaux concurrents n'ont pas encore pu s'affirmer. Il ne pouvait guère en être autrement puisque seuls 10 % du marché ont été ouverts dans le cadre de la limite de monopole de 100 g en vigueur. Afin de dynamiser la concurrence, il faut supprimer les privilèges accordés unilatéralement à La Poste Suisse.

Bénéfice remarquable

Le maintien d'un monopole résiduel a été justifié par la nécessité de financer la desserte de base. On sait maintenant que les risques financiers de l'ouverture du marché ont été considérablement surévalués. Au lieu des pertes annoncées, La Poste Suisse a réalisé des bénéfices. Entre 2000 et 2008, La Poste Suisse a multiplié ses bénéfices par sept (825 millions en 2008). Malgré une amélioration marquée de la productivité, elle n'a pas réduit ses tarifs excessifs dans le segment des lettres. Toutefois, La Poste a annoncé pour la première fois des baisses de tarifs au mois de mai. Il faut espérer pour les clients que la libéralisation complète prévue en 2012 intensifiera la pression sur les tarifs dans le segment des lettres.

Pour toutes questions :

jan.perret-gentil@economiesuisse.ch

Graphique du mois: financement peu transparent des infrastructures de transport

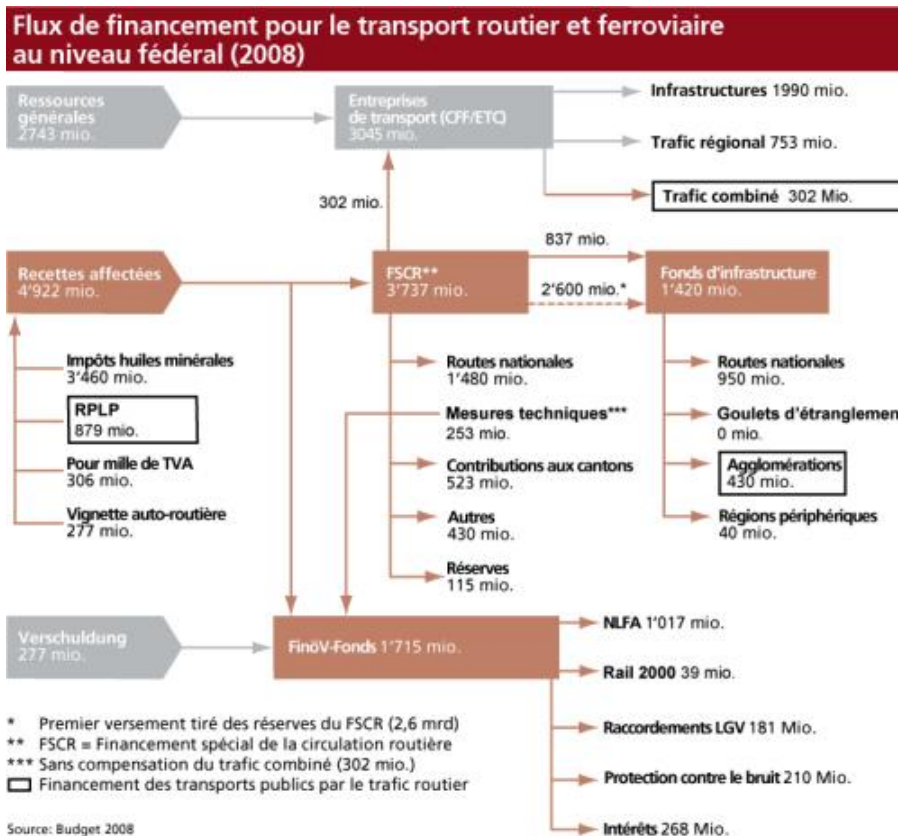
14.04.2009

Les transports sont le deuxième poste de dépenses de la Confédération, qui consacre plus de 8 milliards de francs par an aux seuls transports routiers et ferroviaires. Le système de financement actuel est complexe et manque de transparence. Le passage à un système de financement respectant davantage le principe de causalité s'impose.

Au cours de ces dernières années, les dépenses de transport de la Confédération ont augmenté dans une proportion supérieure à la moyenne et représentent désormais 15 % du budget fédéral. Les transports routier et ferroviaire absorbent 8 milliards de francs, soit 90 % environ des ressources de ce poste. Cela fait du domaine des transports le deuxième poste de dépenses de la Confédération, après la prévoyance sociale.

Le système de financement actuel est complexe

Les dépenses de la Confédération consacrées aux transports sont majoritairement financées via des recettes affectées. Les recettes principales proviennent de l'impôt sur les huiles minérales, suivi de la RPLP, du pour-mille de TVA et de la vignette autoroutière. Chaque année, la Confédération puise près de 3 milliards de francs dans sa caisse générale qu'elle verse aux CFF et aux entreprises détenant une concession à titre de compensation pour les infrastructures, le trafic régional et le trafic combiné. Une partie des dépenses sont également financée via l'endettement (avances sur le fonds FTP). D'ici à 2030, plus de 50 milliards de francs seront investis dans les infrastructures de transport, via le fonds FTP et le fonds d'infrastructure.



Près de 2 milliards de francs passent de la route au rail

Indépendamment du grand nombre des sources de financement et des postes de dépenses, c'est avant tout le transfert des ressources prélevées de la route aux autres domaines de transport - pour

un montant de près de 2 milliards de francs - qui explique la complexité du financement des transports. En 2008, le financement spécial de la circulation routière a ainsi versé 302 millions aux entreprises de transport pour le trafic combiné (y compris voies de raccordement, ferroutage, séparation des flux de trafic). Par ailleurs, le financement spécial de la circulation routière a utilisé 253 millions pour couvrir un quart des dépenses des coûts annuels de la NLFA et versé 430 millions au trafic d'agglomération via le fonds d'infrastructure, lequel bénéficie avant tout aux infrastructures ferroviaires et de tram. La part de la Confédération de la RPLP (879 millions) est passée directement dans le fonds FTP. Le versement extraordinaire en faveur du fonds d'infrastructures à hauteur de 2,6 milliards a été financé avec les réserves du financement spécial de la circulation routière.

Le principe de causalité comme fondement du système de financement

Le système de financement actuel est très enchevêtré. Il faut le changer. Le nouveau concept doit s'appuyer sur le principe d'un financement en fonction du principe de causalité. Cela aurait pour effet de désenchevêtrer les flux financiers des différents domaines et de supprimer de mauvaises incitations.

Pour toutes questions:

vincent.simon@economiesuisse.ch



Allègements fiscaux pour les familles avec des enfants

07.04.2009

Fin janvier 2009, le Conseil fédéral a soumis en consultation un nouveau projet sur l'imposition des familles, laissant de côté un changement de système radical qui ne réunirait pas de majorité politique à l'heure actuelle. economiesuisse salue les mesures proposées, qui allègent de manière ciblée l'imposition des les familles avec enfants et permettent une meilleure conciliation du travail et de la vie de famille.

Augmentation des déductions

Dans le projet soumis en consultation, le Conseil fédéral propose des mesures ciblées et partielles fondées sur le système actuel. L'objectif de la réforme est d'améliorer l'équité fiscale horizontale, plus particulièrement d'alléger la charge fiscale des ménages avec enfants, et de permettre de mieux concilier l'exercice d'une profession et la vie de famille. Le projet propose deux solutions : premièrement une combinaison de deux mesures, à savoir le relèvement à 8 100 francs (+ 2 000 fr.) de la déduction pour enfants et l'introduction d'une déduction pour les frais de prise en charge par des tiers de 12 000 francs par enfant. La deuxième solution prévoit, au-delà de l'introduction d'une déduction pour les frais de prise en charge par des tiers, l'aménagement d'un troisième barème d'imposition pour les personnes ayant des enfants. Un volet du projet s'intéresse aussi à l'imposition des familles monoparentales.

Une solution pragmatique

L'économie a toujours admis qu'une réforme était nécessaire dans le domaine de l'imposition des familles. Compte tenu du vieillissement démographique et du nombre croissant de femmes exerçant une activité lucrative, une réforme ciblée est dans l'intérêt de l'économie. La forte progressivité de l'impôt fédéral et les taux marginaux d'imposition parfois très élevés pèsent sur la motivation et compliquent la gestion de ressources humaines qui vont se raréfier à l'avenir. La réforme se concentre sur une meilleure prise en considération des coûts liés aux enfants ainsi que sur une meilleure conciliation de la vie professionnelle et de la vie de famille.

La combinaison de deux mesures proposée par le Conseil fédéral est efficace et mérite d'être soutenue. economiesuisse rejette par contre l'autre solution envisagée, à savoir l'introduction d'un barème d'imposition spécial pour les personnes ayant des enfants. Les différentes formules étudiées pour la mise en place d'un tel barème compliqueraient davantage le système fiscal que la solution de la déduction pour enfants, et produirait des résultats sensiblement identiques. economiesuisse salue la formule combinant deux déductions. Elle offre une solution dans un domaine où des mesures s'imposent. A cet égard, il importe de plafonner les déductions de telle manière que les objectifs poursuivis puissent être atteints avec des coûts de perception aussi faibles que possible. Lors de l'aménagement de la réforme, il faudra néanmoins veiller à préserver une marge de manœuvre pour d'autres réformes fiscales visant à renforcer la place économique suisse.

Pour plus d'informations :

christoph.schaltegger@economiesuisse.ch

vincent.simon@economiesuisse.ch



Schengen désormais en vigueur dans les aéroports

09.04.2009

La Suisse fait partie de l'espace Schengen depuis le 12 décembre 2008. Depuis cette date, les contrôles de personnes systématiques aux frontières sont supprimés sur les frontières terrestres. Désormais, les mesures sont aussi mises en œuvre dans les aéroports. Depuis le 29 mars 2009, il n'y a plus de contrôle des passeports pour les personnes voyageant entre les Etats de Schengen.

La coopération dans le cadre de Schengen facilite les déplacements entre les Etats associés. Les contrôles de passeports systématiques, en l'absence de soupçons, ont également été supprimés dans les aéroports suisses le 29 mars 2009, le jour où était introduit le nouveau plan de vol. Cependant, les contrôles douaniers sont maintenus, comme c'est le cas pour les frontières terrestres. Accepté par le peuple suisse dans le cadre d'un référendum en 2005, l'accord est désormais intégralement mis en œuvre.

L'économie bénéficie de ces déplacements simplifiés et plus fluides aux frontières. Et il n'y a aucun risque que les Etats voisins introduisent des contrôles de personnes systématiques. En effet, ce régime, prévu aux frontières extérieures de l'espace Schengen, entraverait considérablement le trafic frontalier.

Bénéfices pour le tourisme et l'économie

La participation à Schengen profite en particulier au tourisme. Les voyageurs disposant d'un visa Schengen peuvent désormais venir en Suisse sans devoir se procurer un visa supplémentaire. Cela renforce l'attrait de la Suisse comme destination touristique, surtout pour les ressortissants des marchés de croissance que sont la Chine, l'Inde et la Russie. Le dispositif présente également des avantages pour les voyages d'affaires.

Schengen prévoit entre autres un renforcement de la collaboration entre les Etats parties en matière de sécurité. La base de données SIS, qui compte plus de 27 millions de données, en constitue un élément majeur. La Suisse y a accès depuis le mois d'août 2008. Le taux moyen de résultats positifs est de 25 par jour, ce qui est considérable.

Le renforcement de la sécurité nécessite l'introduction de passeports infalsifiables. La Suisse est tenue d'introduire de tels passeports d'ici au 1er mars 2010. Les passeports biométriques seront munis d'une puce électronique sur laquelle seront enregistrées une photo et deux empreintes digitales. Le 17 mai 2009, le peuple suisse se prononcera sur l'introduction des passeports électroniques. Refuser leur introduction représenterait une violation du contrat qui nous lie à Schengen et, en dernier lieu, une remise en question de notre participation.

Pour plus d'informations :

jan.atteslander@economiesuisse.ch



La colonne de Bruxelles: Bienvenue à François Baur

07.04.2009

Le 10 mars dernier, une réception informelle a été organisée en l'honneur de la prise de fonction de Monsieur François Baur, nouveau responsable du bureau d'economiesuisse à Bruxelles. A cette occasion, des personnalités du monde politique et économique ont été conviées à un hôtel bruxellois du quartier européen.

Ce cocktail de bienvenue était l'occasion de rencontrer les principaux partenaires avec lesquels M. Baur collaborera dans ses nouvelles fonctions. Monsieur Jan Atteslander, responsable du département « économie extérieure » d'economiesuisse n'a pas manqué de louer les qualités de François Baur devant une audience attentive. Le parcours de M. Baur au sein de l'AELE ainsi que ses compétences linguistiques font de lui la personne idéale pour défendre les intérêts de l'économie suisse à Bruxelles, a souligné M. Atteslander.

François Baur a manifesté sa satisfaction et son enthousiasme s'agissant de ses futures responsabilités. Il a profité de l'occasion pour remettre à ses convives un dossier de présentation reflétant la position de la Suisse sur le secret bancaire. Au nombre des personnalités d'envergure présentes, citons Monsieur l'Ambassadeur de Suisse auprès de la Belgique Jean-Jacques de Dardel, le Secrétaire Général de l'AELE M. Kåre Bryn, les Ministres Claude Wild et Hans-Peter Mock de la Mission suisse auprès de l'UE. Gageons que M. François Baur effectuera un excellent travail au sein de la capitale européenne !

Pour plus d'informations :

christophe.zufferey@economiesuisse.ch



Abaisser le taux de conversion pour garantir le 2e pilier

09.04.2009

economiesuisse soutient la baisse du taux de conversion dans la prévoyance professionnelle. Cette mesure vise à adapter les rentes à l'allongement de l'espérance de vie et aux perspectives de rendement. On consolidera ainsi le 2e pilier durablement.

economiesuisse approuve la réduction à 6,4% du taux de conversion minimum de la prévoyance professionnelle (LPP). Il faut en effet continuer à appliquer le principe qui fonde le 2e pilier, à savoir que les rentes d'une génération sont financées par le capital-vieillesse des personnes concernées. Chaque assuré continuera de toucher une rente calculée sur la base de sa propre épargne accumulée au cours de la vie active.

Nos institutions de prévoyance font aujourd'hui face à un problème : le taux de conversion est trop élevé et les promesses de rentes ne sont plus basées sur des rendements réalistes de l'épargne. Si les institutions délivrent des rentes trop élevées, une redistribution financière entre personnes actives et retraités a lieu. Cette redistribution est contraire à l'esprit du système de prévoyance.

Eviter une politique de placement risquée

Les institutions de prévoyance ne doivent pas créer des injustices entre actifs et retraités. Elles ne doivent pas non plus, par la faute d'un taux de conversion trop élevé, être contraintes d'investir le capital des assurés dans des placements risqués et à court terme.

Le 2e pilier doit tenir compte de l'allongement continu de l'espérance de vie et de la réalité en matière de taux d'intérêt. Dans le cas contraire, les découverts des caisses de pensions devront être comblés par des cotisations supplémentaires, à fonds perdus, à charge des personnes actives. Cette injustice doit être évitée absolument.

Pour toutes questions :

vincent.simon@economiesuisse.ch



Via-sicura: de la mesure svp

09.04.2009

La procédure de consultation relative à Via sicura, le programme d'action visant à augmenter la sécurité routière, s'est terminée à la mi-mars. economiesuisse approuve son objectif, améliorer la sécurité, mais plaide pour des mesures proportionnées. L'organisation rejette fermement le financement via un relèvement de l'impôt sur les véhicules à moteur.

La mise en œuvre de Via sicura doit permettre de réduire considérablement en dix ans le nombre de personnes décédées ou gravement blessées dans le trafic routier. Le projet prévoit une série de règles et quelque 60 mesures. Trois formules ont été proposées avec des conséquences diverses en termes de coûts et d'effets : tous les systèmes de financement envisagés se traduiraient par une augmentation du supplément de la prime d'assurance RC. La formule la plus coûteuse entraînerait une hausse des contributions de 300 millions de francs, via l'augmentation du supplément de 0,75 % à 5 % et l'affectation de 50 % des recettes générées par les amendes.

La modération est de mise

L'économie privilégie l'amélioration de la sécurité dans le trafic routier via des mesures efficaces et ciblées. Via sicura doit tenir compte du fait que la grande majorité des usagers de la route respectent les règles de circulation et que la sécurité sur les routes suisses est bonne malgré l'augmentation du trafic ces dernières décennies, en comparaison internationale aussi.

En matière de financement, l'économie exige une solution qui ne passe pas par une augmentation des impôts. Les trois formules prévoient une hausse du supplément sur la prime au-delà du plafond actuellement autorisé par la loi, ce qui aurait pour effet d'augmenter les coûts du trafic routier privé, alors qu'il est déjà très fortement imposé. On pourrait envisager une formule prévoyant uniquement l'affectation des recettes issues des amendes, et éventuellement l'utilisation des recettes de l'impôt sur les huiles minérales et de la vignette autoroutière.

Quant aux mesures individuelles, economiesuisse salue celles qui sont prises dans le cadre de l'exploitation et des infrastructures en vue d'éliminer des sources de danger et les points noirs en matière d'accidents. Cependant, le programme comprend aussi des mesures disproportionnées que nous rejetons. C'est le cas par exemple de l'obligation faite à tous les détenteurs d'un permis de conduire de suivre des formations complémentaires tous les dix ans.

[Réponse à la procédure de consultation \(en allemand\)](#)



Priorités de nos membres: Association des entreprises électriques suisses (AES)

18.11.2008

L'AES est l'association faîtière des entreprises électriques suisses. Elle a son siège à Aarau, possède un bureau à Lausanne et est représentée au Tessin grâce à son étroite collaboration avec l'ESI.

Fondée en 1895, l'association représente environ 400 membres de la branche, qui garantissent plus de 90 % de l'approvisionnement de la Suisse en électricité. Toutes les entreprises qui exercent leur activité en Suisse ainsi que dans la Principauté du Liechtenstein et qui produisent, transportent et distribuent de l'énergie électrique peuvent être admises en tant que membres.

L'AES défend les intérêts communs de la branche électrique au niveau national : elle s'engage en faveur de conditions-cadre favorables en politique énergétique permettant un approvisionnement en électricité économique, fiable et respectueux de l'environnement.

L'association sert de plateforme d'information pour la branche électrique et elle informe le public des tenants et aboutissants de la production d'électricité. L'AES propose des prestations sous forme de produits, de manifestations et de cours à des conditions préférentielles pour ses membres. En collaboration avec l'Association des Entreprises d'installation de Lignes aériennes et de Câbles, elle forme les électriciens de réseau (apprentissage et formation supérieure) et organise les examens professionnels pour les opérateurs de centrales nucléaires.

Vous trouverez plus d'informations sur l'AES et la branche électrique sous www.electricite.ch



Deuxième réunion de la Commission économique mixte Suisse-Brésil

09.04.2008

Les marchés d'Amérique latine sont importants pour l'économie suisse. Comme le montrent les exemples du Venezuela et du Brésil, les pays de ce Continent connaissent une évolution très différente sur le plan de la politique économique.

Des commissions économiques mixtes se sont réunies au Venezuela et au Brésil à la mi-mars pour discuter directement des requêtes et des problèmes des entreprises. Au Venezuela, la commission mixte a abordé les questions des déficiences en matière de protection des brevets, des distorsions de prix massives liées au contrôle des devises et de la nationalisation de Holcim.

Au Brésil, les entreprises rencontrent également des problèmes en ce qui concerne la protection des brevets et l'enregistrement des produits pharmaceutiques. Les droits de douanes y sont toujours relativement élevés. Ajoutés aux taxes, aux impôts spéciaux et à l'impôt sur le chiffre d'affaires, ils contribuent à expliquer le prix élevé des produits importés.

Un certain nombre de ces instruments ont été introduits pour des raisons de politique économique afin de favoriser la substitution des importations et l'émergence d'une production indigène. Toutefois, l'idée que ces instruments affaiblissent la compétitivité de la place économique brésilienne commence à s'imposer dans l'économie brésilienne.

Même si la production industrielle du Brésil a reculé de 17 % depuis le début de l'année, ce pays restera une place économique et un partenaire commercial importants pour la Suisse. Aux yeux des entreprises suisses, une amélioration des conditions-cadre pour le commerce et les investissements est indispensable. Il est essentiel que ces questions soient régulièrement abordées au niveau gouvernemental.

Pour toutes questions :

jan.atteslander@economiesuisse.ch



Résurgence du protectionnisme : tous les regards sont tournés vers le Comité d'investissement de l'OCDE

07.04.2009

La tendance consistant à prendre des mesures protectionnistes contre des investisseurs directs étrangers menace d'affaiblir sensiblement ce qui est probablement le principal facteur de croissance de l'économie mondiale.

Au cours des trente dernières années, les investissements directs internationaux ont enregistré une augmentation plus forte que le commerce mondial. Dès lors que les investisseurs n'accèdent pas librement au marché, il n'est pas possible de mettre en place des modèles commerciaux mondiaux. Les avantages de la répartition du travail et de la spécialisation internationales seraient perdus.

Dans ce contexte, l'OCDE a été invitée fin mars à interdire les mesures de soutien à court terme en faveur de l'industrie indigène et la mise en place d'entraves administratives contre des investisseurs étrangers. Ces exigences sont formulées dans une lettre ouverte de la China Mergers & Acquisitions Association (CMAA) adressée à l'OCDE. La CMAA est une organisation non-gouvernementale d'utilité publique.

L'OCDE est prédestinée pour la lutte contre le protectionnisme dans le domaine des investissements directs. Seule organisation internationale active dans ce domaine, elle dispose d'instruments juridiques contraignants pour garantir un accès au marché dépourvu de discriminations pour les investissements directs. Le « Comité d'investissement » compétent de l'OCDE est investi d'une tâche décisive.

Pour l'économie suisse, qui compte plus de 5000 entreprises actives dans le domaine des investissements directs, le libre accès au marché est vital. La Suisse investit plus 700 milliards de francs sous cette forme et se place ainsi au 13e rang d'un classement des pays fondé sur le volume des investissements directs.

Pour plus d'informations :

jan.atteslander@economiesuisse.ch



Portrait d'une PME Plastoil, quand le plastique devient pétrole

09.04.2009

Le pétrole est transformé en plastique et ce dernier finit tôt ou tard à la poubelle, puis à l'usine d'incinération. Sise à Baar dans le canton de Zoug, l'entreprise Plastoil produit du pétrole à partir de déchets en plastique. Le système de recyclage du plastique, pour lequel l'entreprise a déjà reçu un prix, permet de traiter un déchet précieux d'une manière économiquement et écologiquement intelligente.

Le concept de plastoil est simple : elle récupère les déchets plastiques du secteur de la construction, de la publicité et de l'industrie qui ne peuvent pas être réutilisés et les transforme en pétrole, la matière à partir de laquelle ils ont été fabriqués. Plastoil produit donc du mazout extra-léger à partir de déchets industriels. Le processus présente un degré d'efficacité énergétique élevé et se caractérise par une consommation d'énergie modeste. Joe Imgrüth, directeur de Plastoil et responsable de l'élimination des déchets dans la maison mère, Risi SA, explique : « Nous travaillons depuis longtemps dans le domaine de l'élimination des déchets et avons cherché une solution pour les déchets plastiques très énergétiques de nos clients. L'idée de les transformer en pétrole nous a séduits et nous l'avons concrétisée sans trop d'hésitation. » L'entreprise n'a même pas construit d'installation pilote. « Nous avons cru en notre concept et avons pris le risque ». En 2006, soit deux ans après sa création, Plastoil AG s'est vu décerner le prix de l'innovation du canton de Zoug. Depuis, l'intérêt du public ne faiblit pas : des visiteurs du monde entier sillonnent les installations innovantes.

Comme sur un bateau à vapeur

L'exploitation sera couronnée de succès pour autant qu'elle puisse s'appuyer sur un bon système de collecte des déchets et d'un tri minutieux des déchets plastiques. Les déchets sont grossièrement triés à la main. L'entreprise possède un dispositif de tri moderne avec des technologies à infrarouge qui écartent ensuite les déchets plastiques non réutilisables. A l'heure actuelle, cinq personnes s'occupent de l'exploitation et de la surveillance des installations. « Les personnes qui travaillent ici doivent y mettre du cœur. C'est comme sur un bateau à vapeur : il faut écouter et sentir les machines et surtout avoir foi en elles », ajoute M. Imgrüth. A la question de savoir quelles sont les perspectives de l'entreprise, le directeur reste modeste. L'objectif est d'exploiter deux ou trois sites de ce genre en Suisse. Une expansion à l'étranger n'est pas prévue. « Il faut connaître les règles du jeu locales. En Suisse, elles varient déjà d'un canton à un autre. De plus, il faut qu'il y ait une prise de conscience en ce qui concerne la gestion des déchets. Dans ce domaine, la Suisse a de l'avance par rapport à beaucoup de pays. »

www.plastoil.ch



Climat : perspectives des négociations internationales

09.04.2008

Le protocole de Kyoto arrive à échéance en 2012. Avec l'accession à la présidence de Barack Obama, les Etats-Unis sont de retour à la table des négociations.

Les émissions de CO2 des pays en développement et des marchés émergents dépassent désormais celles des pays industrialisés. Il est difficile de prédire la vitesse à laquelle les négociations avanceront et surtout leur résultat.

Une chose est sûre : les négociations ne seront pas simples. Les pays qui ont ratifié le protocole de Kyoto commenceront par définir de nouveaux objectifs et par améliorer certains aspects du protocole. Les pays industrialisés, qui figurent dans l'annexe 1 du protocole de Kyoto, sont toujours liés par leurs engagements en matière de réduction des émissions. Deuxièmement, les Etats-Unis, qui participeront par le biais de la Convention-cadre des Nations Unies, devront également s'engager à prendre des mesures nationales en vue d'une réduction des émissions. Les marchés émergents que sont la Chine et l'Inde devraient aussi se voir attribuer un rôle plus actif. Leur contribution dépendra probablement de la mise à disposition de nouvelles technologies et de l'ampleur du soutien financier. Personne ne peut dire aujourd'hui comment des visions et des objectifs aussi divergents pourront être conciliés dans un nouvel accord, notamment au vu des conditions-cadre économiques difficiles qui prévaudront ces prochaines années.

Il est tout à fait possible que les pays ayant pris un engagement dans le cadre du protocole de Kyoto parviennent à se mettre d'accord sur un nouvel objectif en décembre 2009 à Copenhague. Cependant, en l'absence de concessions de la part des Etats-Unis et des marchés émergents, cela n'apportera pas grand-chose. En effet, l'Europe et le Japon n'accepteraient guère qu'ils soient les seuls à prendre des engagements, vu la pression que cela met sur l'industrie et les emplois. Ainsi, il est probable que le sommet de Copenhague aboutisse à la prolongation du protocole de Kyoto et à l'adoption d'une feuille de route pour de nouvelles négociations ces prochaines années.

Pour plus d'informations :
urs.naef@economiesuisse.ch

Transport de marchandises Suisse-UE : pas de nouvelles entraves

09.04.2008

Les négociations entre la Suisse et l'UE sur la règle des 24 heures sont terminées: Les deux parties ont paraphé l'accord sur le transport de marchandises. Ainsi, l'annonce préalable ne sera pas obligatoire pour le commerce bilatéral. On évitera ainsi des entraves aux échanges et aux passages des frontières.

Après les attentats terroristes du 11 septembre 2001, les Etats-Unis ont lancé unilatéralement plusieurs programmes visant à renforcer le contrôle des échanges internationaux de marchandises. En réaction, l'UE a aussi renforcé les mesures de sécurité dans son code des douanes. Ainsi, les entreprises doivent notamment annoncer préalablement par voie électronique toutes les importations et exportations en provenance et à destination du territoire douanier de la Communauté. Vu la situation de notre pays, au centre de l'Europe, et l'étroitesse des relations économiques avec les pays de l'UE, cette mesure aurait eu des conséquences négatives tant pour les entreprises suisses que pour celles de l'espace européen qui transportent des marchandises à travers la Suisse. Concrètement, 41 % des exportations et 59 % des importations de la Suisse sont effectuées avec les quatre pays qui nous entourent. Quelque 23 000 camions passent la frontière suisse chaque jour.

Le 24 mars 2009, les délégations suisse et européenne ont pu clore les négociations en vue de l'adaptation de l'accord sur le transport de marchandises et parapher le texte. Les deux parties reconnaissent mutuellement l'équivalence de leurs normes de sécurité dans le domaine douanier. Ainsi, l'obligation d'annonce préalable tombe pour les échanges bilatéraux. L'accord évite que le transport de marchandises soit entravé, ce dont l'économie se félicite. Il appartient désormais au Conseil des ministres de l'UE et au Conseil fédéral d'approuver la signature de l'accord. Ce dernier sera appliqué à titre provisoire, à partir du 1er juillet 2009.

La modification de l'accord sur le transport de marchandises nécessitera certaines mesures :

- La Suisse introduira un préavis obligatoire et des analyses de risque pour les échanges de marchandises directs avec les Etats qui ne sont pas membres de l'UE. Cela concerne le fret aérien et les envois par voie terrestre destinés à des Etats non membres de l'UE et qui transitent par l'UE.
- La Suisse crée un statut d'« opérateur économique autorisé » pour les entreprises qui satisfont certaines exigences et qui peuvent ainsi bénéficier de contrôles de sécurité allégés.

Ces nouvelles mesures sont incontournables et peuvent impliquer des charges supplémentaires pour les entreprises. economiesuisse continue de s'engager afin que les besoins des entreprises exportatrices soient pris en considération dans la phase de mise en œuvre de l'accord.

Pour toutes questions :

peter.flueckiger@economiesuisse.ch



Rail 2030 : l'économie propose un nouveau concept de financement

14.04.2009

Le développement du réseau ferroviaire se poursuit. Les investissements dans le cadre du projet Rail 2030 pourraient atteindre 21 milliards de francs. Afin que des projets puissent être financés et réalisés rapidement, economiesuisse propose un nouveau concept.

La liste des investissements nécessaires dans le trafic ferroviaire ne cesse de s'allonger. La question se pose dès lors de savoir qui doit financer le développement coûteux du réseau ferroviaire. Jusqu'ici, la seule solution envisagée était l'extension du fonds pour les grands projets ferroviaires (fonds FTP). Or ce fonds est déjà sollicité au-delà de ses capacités et il ne pourra financer des projets supplémentaires ces prochaines années.

Par ailleurs, economiesuisse juge inadmissible que des investissements dans les transports publics soient financés majoritairement via les taxes routières. Un tel système crée des distorsions et manque de transparence. La manière dont les ressources sont affectées aujourd'hui fait qu'une part importante des taxes routières – plus de quatre milliards de francs – ne bénéficient pas au réseau routier. A cela s'ajoute que, selon le Conseil fédéral, le financement des routes, assuré jusqu'ici, sera problématique d'ici peu. Il est donc nécessaire de mettre en place un concept de financement moderne pour garantir la réalisation des infrastructures routières et ferroviaires sur la durée. A cet effet, il faut créer un modèle transparent axé sur le principe de causalité. Il serait par exemple possible de financer Rail 2030 de la manière suivante :

- Cofinancement des cantons (220-440 millions de francs) : Les cantons contribuent au financement des projets à hauteur du montant correspondant à l'utilité qu'ils en attendent. Ce système est pertinent, car à l'avenir les investissements concerneront avant tout le trafic de voyageurs national et régional – et non plus le trafic international. Cela suppose un droit de codécision des cantons.
- Contribution des entreprises ferroviaires (300-400 millions de francs) : A l'heure actuelle, le taux d'autofinancement des transports publics atteint 50 %. Ce taux doit être augmenté par des optimisations stratégiques, la réforme de la fixation du prix du sillon, des appels d'offre, etc. Une augmentation du prix du billet est aussi envisageable. Ce supplément serait affecté à l'amélioration de l'infrastructure et il compenserait aussi l'amélioration de l'offre.
- Contribution de la Confédération (300-400 millions de francs) : Comme envisagé initialement, le fonds FTP devra être dissous après l'achèvement des grands projets ferroviaires. La Confédération pourra par la suite attribuer directement des ressources au développement des infrastructures ferroviaires.

Ce concept de financement transparent et respectant davantage le principe de causalité permettrait de dégager jusqu'à 840 millions de francs dès 2017, c'est-à-dire beaucoup plus tôt qu'en cas d'extension du fonds FTP. Après le remboursement du fonds, des investissements plus importants seraient possibles si on tient compte de la participation de la Confédération. Parallèlement, le financement des routes serait assuré à long terme également sans le relèvement du supplément de l'impôt sur les huiles minérales de 22 centimes envisagé par le Conseil fédéral.

Pour plus d'informations sur le concept de financement des infrastructures de transport développé par economiesuisse, vous pouvez consulter la réponse (en allemand) à la consultation relative à la suppression des goulets d'étranglement.

Pour toutes questions :

jan.perret-gentil@economiesuisse.ch

Réponse à la consultation (en allemand)



ICC appelle le G20 à rejeter le protectionnisme

14.04.2009

Pour surmonter la crise financière mondiale, les pays doivent résister aux pressions protectionnistes croissantes et intensifier la coopération multilatérale.

ICC Switzerland a toujours encouragé le libre-échange et les investissements internationaux. Pour ICC, le commerce est le moteur de l'économie mondiale. Les échanges sont vitaux.

Le 12 mars dernier, lors de son entretien avec le Premier ministre britannique Gordon Brown, M. Victor Fung, le président de ICC, a expliqué le point de vue de la communauté économique internationale au sujet de la crise actuelle.

Selon le FMI, les échanges diminueront cette année pour la première fois depuis 1982. Aussi ICC conseille-t-elle vivement au FMI et aux gouvernements d'augmenter les financements et de renforcer la garantie contre les risques à l'exportation. Ces mesures sont nécessaires pour dynamiser le commerce.

ICC souligne également la nécessité de combattre le nationalisme économique à tous les niveaux, car la simple tentation d'y recourir fera augmenter le chômage et prolongera la récession actuelle. Injecter des capitaux dans l'économie mondiale est crucial, mais il faut s'assurer que le processus ne cède pas au protectionnisme.

ICC insiste pour que la coopération au niveau mondial mise davantage sur le multilatéralisme afin de mener enfin à terme les négociations dans le cadre du cycle de Doha. Il reste beaucoup à faire pour restaurer la confiance.

En outre, il est primordial que les leaders respectent les délais fixés et tiennent les promesses faites lors de la dernière réunion du G20. En effet, quelques jours à peine après le sommet de novembre 2008, plusieurs pays ont pris le contre-pied de ce qui avait été décidé et annoncé des mesures en faveur de leurs industries.

Pour toutes questions :

emmanuelle.nussbaum@economiesuisse.ch